

Né à Blois, le 22 octobre 1893, Eugène Bouton adhère aux « Croix de Feu » après le 6 février 1934. Il devient le chef de la Section locale. A la liquidation de ce mouvement, il entre au P.S.F. où il demeure jusqu'en 1939. Dès 1941, Bouton qui est alors menuisier Levée-des-Tuileries à Blois, donne son adhésion au R.N.P. (Rassemblement National Populaire de Déat). Il est désigné comme chef de la section de Blois. Puis il tombe en désaccord avec le trop célèbre Rogensky, abandonne le R.N.P. et devient le secrétaire départemental du P.P.F. (Parti Populaire Français de Doriot) pour le Loir-et-Cher.

Bouton, très à l'aise dans cette ambiance fasciste, se livre alors à une véritable débauche de propagande nazie. Il s'entoure de nombreux « collaborateurs », un ramassis des plus beaux spécimens de crapules et nervis que Blois ait connu. Il travaille alors pour la « Justice Sociale ». Puis vint l'époque des maquis.

Les Allemands créent l'Hilfspolizei. Bouton l'organise sur le plan départemental. Il est chargé de la recherche des réfractaires, de la lutte contre le maquis et du dépistage des parachutages et dépôts d'armes. Avec le chef milicien Rabier, son ami, et Kléber Combier de Saint-Gervais, il sera de toutes les expéditions punitives, particulièrement acharné après le maquis de Priam. Il participe à l'incendie et au pillage de l'hôtel Vonnet à Santenay. Il intervient à la Gestapo pour l'arrestation de Robert Auger et de Maurice Caillard.

Mona le présente à son procès comme l'un des principaux responsables de la plupart des coups de filet de la Gestapo dans le département. « Il apportait chaque jour à notre bureau, dit-elle, des dizaines de fiches de dénonciations », ce qui, hélas, est vrai. Mona ajoute même : « C'était l'individu le plus abject du département. »

Nous donnons quelques renseignements complémentaires :

Combier participa entre autres, au massacre de Maves-Pontijou, le 12 juin 1944, à l'affaire du maquis de Seillac, de Santenay; il s'enfuit en Allemagne en août 1944, puis se fit parachuter au printemps 1945 près de Salbris, avec matériel de sabotage et argent. Il croyait retrouver des appuis parmi les « collabos » du Loir-et-Cher, mais la situation était changée. Combier fut arrêté avant d'avoir pu agir, grâce au facteur Lorillot de Saint-Gervais-la-Forêt, qui reconnut sa voix au téléphone. Il fut condamné à mort et exécuté. A son procès, vinrent témoigner les deux morts-vivants du massacre de Maves-Pontijou, les deux résistants qui avaient survécu : Guy Robin et Léon Michel, ainsi que M. Vonnet de Santenay. Il